

G E N È V E.

“ OÙ l'on est parvenu à joindre la politesse d'ATHÈNES à la simplicité de LACÉDÉMONÉ.”

VOLT.; *L'Hist. Gén.*

L'HISTOIRE de Genève remonte à une haute antiquité, et l'on cite l'autorité de César en témoignage de sa force et de son importance comme ville des Allobroges.* Sa position avantageuse ne put cependant pas la garantir contre les nations belliqueuses qui tentèrent d'arrêter le progrès des conquêtes des Romains. La ville fut souvent brûlée, et, chaque fois, rebâtie et agrandie, elle acquit plus de stabilité et de beauté par les moyens mêmes employés pour la détruire.

Au commencement du cinquième siècle, Genève se distinguait comme capitale de la Bourgogne; mais elle passa successivement au pouvoir des Francs, des Germains, des comtes de Genève, et devint ensuite la résidence de princes-évêques, sous la domination desquels elle soutint une lutte vigoureuse contre les efforts continuels de tyrans voisins, qui voulaient lui ravir son indépendance. Les sacrifices personnels et les privations que les citoyens s'imposèrent dans ces querelles furent pénibles et nombreux. Mais, animés par ce zèle qui fait tout supporter quand il s'agit de conquérir sa liberté, leur dévouement et leur courage s'accrurent en proportion des obstacles qu'ils avaient à surmonter. Cette indépendance pour laquelle Genève combattit long-temps pouvait néanmoins s'appeler despotisme, jusqu'au milieu du seizième siècle, qu'elle s'affranchit du joug des évêques et de celui de Rome, et devint une république. A compter de cette époque, cette ville a conservé sa prééminence au milieu des états voisins, et a été une des premières à embrasser les doctrines de l'Eglise Réformée, doctrines qu'elle a mis, par la suite, tant de zèle à consolider. Ainsi régénérée, et fière de s'être mise en possession de ses libertés civile et religieuse, elle devint le foyer des sciences, la patrie des hommes instruits, un refuge assuré contre l'arbitraire et la persécution, et le principal appui de cette grande révolution morale que le Concile de Constance, par ses édits et ses supplices, avait si vainement essayé d'arrêter.

A la faveur de ces changemens politiques et moraux, de son alliance avec Berne et Fribourg, de la protection de la France, la liberté de Genève s'affermi, son commerce devint florissant, et jusqu'aux évènements sans exemple qui

* “ Extremum oppidum Allobrogum, proximumque Helvetiorum finibus, est Geneva.”

renversèrent son gouvernement, en 1798, elle continua de jouir d'un état prospère et tranquille. Ce ne fut cependant pas sans répugnance qu'elle vit s'opérer son incorporation à la république française. Les citoyens de Genève étaient trop éclairés pour ne pas envisager sous leur vrai jour les atrocités commises à cette époque ; mais, forcés de céder à la puissance d'un système contre lequel ils n'avaient aucun moyen de lutter, ils se firent assurer, par un traité solennel, l'inviolabilité de leur culte, de leurs institutions religieuses, et enfin de tous leurs privilèges et réglemens ; puis ils résignèrent leur indépendance, et furent réunis à la France.

Profitant encore une fois des évènements qui, par le traité de Paris, en 1814, rétablirent la balance du pouvoir continental, Genève recouvra son ancienne forme de gouvernement et sa liberté. Le premier usage qu'elle fit de celle-ci fut de modifier et d'améliorer son ancienne constitution aristocratique. Cette révision se fit avec autant de promptitude que de sagesse ; et, au mois d'août de la même année, une nouvelle constitution abolit toute distinction civile, en déclarant qu'elle ne reconnaîtrait plus de patriciens, ni de classes privilégiées, et qu'à l'avenir tous les Genèveois, sans distinction, seraient égaux aux yeux de la loi.

Quoique le territoire de Genève ait été considérablement agrandi par le traité de Paris, sa population n'est que de 18,000 âmes ; et ce nombre, ajouté à la population de la ville, qui est de 24,000, porte celle du canton entier à 42,000, et même à un peu plus cette année. Au reste, la ville et son territoire possèdent un charme d'attraction tout-à-fait indépendant de leur force relative, et l'affluence continuelle des étrangers qui s'y rendent de tous les pays de l'Europe en est le témoignage le plus flatteur.

Placée entre trois grands états, sur les bords du Lac Léman, et au centre d'un panorama dont la beauté et même la sublimité sont sans égal, Genève conserve sur beaucoup de villes une prééminence qu'elle doit aux avantages d'une position que les monumens d'architecture et l'étendue territoriale ne sauraient remplacer. Le Rhône, après avoir déposé le limon et les sables dont il se charge en passant par le Valais, et s'être rafraîchi, pour ainsi dire, en se mêlant un instant avec les eaux du Lac, resserre de nouveau son cours, et, divisé en deux branches, traverse la ville avec l'impétuosité d'un torrent. Ces deux branches, la partageant en deux parties inégales, forment une petite île intermédiaire, qui communique de droite et de gauche avec la ville, par des ponts en bois : ce centre est ce qu'on appelle cité. Là, les eaux du fleuve, dont la couleur est celle de l'opale ou de la mer, offrent un contraste frappant avec cette masse jaunâtre qui se jette dans le Lac à Villeneuve.

Une grande variété de constructions pittoresques, en harmonie avec l'effet magique du Léman, rend cette partie de la ville la plus intéressante ; mais les changemens que vient y apporter l'habitude des améliorations détruisent, peu à peu, cet intérêt ; de grands travaux sont en pleine activité ; un nouveau pont et un quai commode, tous deux sur un plan élégant, sont fort avancés ; mais il est à craindre que ces embellissemens, et plusieurs autres, dus à l'art et à l'industrie de l'homme, tout en prouvant la prospérité du canton, n'effacent plusieurs traits du caractère ancien et pittoresque de la ville. Celui qui ne s'occupe que de ce qui est utile, verra sans doute avec plaisir ces changemens ; mais le poète, le peintre et le voyageur n'y trouveront qu'une perte irréparable. L'art ne peut rien cependant sur ce cadre imposant et majestueux qui environne le Lac, et il restera le même pour tous ceux qui viendront un jour le visiter.

Les maisons de Genève sont généralement élevées ; mais, à l'œil trop difficile d'un goût exercé, elles paraissent avoir, à quelques exceptions près, peu d'élégance sous les rapports du plan et de l'exécution. La Rue Basse, siège de l'activité commerciale, traverse presque toute la ville ; et une longue file de boutiques et de hangards en bois, placés au milieu, et qui réunissent, pour ainsi dire, les maisons à la rue, a un aspect singulier et pittoresque. Près de là, les maisons de la place du Molard sont belles et imposantes ; elles ont des avant-toits en bois, qui s'avancent au-delà du mur sur la rue, et produisent un effet singulier. De ce point, plusieurs rues conduisent à la Ville Haute, que la cathédrale, l'hôtel de ville, et d'autres bâtimens publics font particulièrement remarquer des étrangers. La cathédrale est un bel édifice gothique, d'un extérieur imposant, et l'ornement principal de la ville. Son portail, de construction moderne, est très admiré ; et, de ses tours, principalement de celle qu'on nomme la Clémence, on jouit d'une vue magnifique des Alpes, de Faucigny, du Chablais, des pays de Vaud et de Gex, du Lac, et enfin du coteau de Coligny, couvert de vergers et de vignes, et parsemé d'une foule de maisons de campagne, qui s'élèvent en amphithéâtre. Non loin de l'hôtel de ville est la promenade de la Treille, qui s'étend sur l'emplacement d'anciennes fortifications, autrefois hérissées de canons, et maintenant richement plantées d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Elle offre, par intervalles, des points de vue charmans de la vallée du Rhône, des cimes ondoyantes du Jura, des deux Salèves, de la Vorrache, et enfin de la montagne de Sion. Au-dessous se trouvent le Jardin Botanique, le nouveau Muséum, et un rang de maisons élégantes, qu'on appelle Corratierie ; tout l'ensemble donne à cette partie de Genève un air aristocratique.

Parmi les hommes célèbres, théologiens, philosophes et savans, qui ont illustré la ville de Genève, nous citerons seulement Calvin, de Bèze, Calandrini, Pictet,

Saussure et Rousseau. Cet amour de la science qui distingue depuis si longtemps les Genèveois, est toujours encouragé parmi eux, et une foule de zélés compétiteurs parcourent ensemble les sentiers qui conduisent à l'instruction et à tous les genres de connaissances. Le Collège a douze chaires de professeurs, et un concours annuel de 600 étudiants au moins. La bibliothèque contient 50,000 volumes imprimés, et plus de 200 manuscrits : elle a été fondée par Bonivardt, "Le Prisonnier de Chillon." Parmi les manuscrits, on distingue des homélies du sixième siècle par St. Augustin ; des tablettes en cire de Philippe-le-Bel ; et plusieurs volumes de Sermons et de Lettres par Calvin.

Les mœurs des Genèveois ont été si souvent décrites par ceux qui nous ont précédés dans cette partie de l'Europe, que nous ne pouvons nous flatter d'offrir à nos lecteurs quelque chose de neuf à cet égard. Le mélange d'intérêts qui eut lieu à la Révolution, et que l'identité de langage rendait plus facile, apporta naturellement quelques modifications dans les habitudes sociales : et c'est à cette époque que les moralistes observateurs font remonter le goût des plaisirs, et la diminution de cette pureté de mœurs qu'une longue succession de pieux ecclésiastiques et de vertueux citoyens avaient établie à Genève, non moins par leurs exemples que par leurs préceptes. Pendant l'occupation française, le beau théâtre, bâti en 1784, et destiné à un genre de plaisir contre lequel Rousseau s'était si fortement élevé, fut ouvert par une troupe régulière. Le spectacle se trouvant soutenu et fréquenté par ceux qui étaient au pouvoir, la contagion s'étendit : les anciens scrupules furent foulés aux pieds, et les pasteurs ainsi que les vieillards ne virent pas sans peine le peuple prendre le goût du théâtre. Cependant, à la restauration, et lors du changement qui eut lieu dans les lois et les réglemens, ce goût inconvenant de dissipation fut réprimé : les portes du temple de Thespis furent fermées, et on ouvrit celles du temple de Solon. Peu à peu l'effervescence momentanée pour le plaisir se calma, les premiers usages reprirent le dessus, et les frivolités françaises furent remplacées par les charmes qu'entraînent avec elles la raison et la philosophie, et surtout par les tranquilles plaisirs de la vie domestique. Il est digne de remarque, qu'il n'avait fallu qu'un temps bien court aux Genèveois pour faire ce qu'ils avaient eux-mêmes condamné si fortement dans Voltaire, lors de son séjour aux Délices. Des *Soirées* sont maintenant la ressource principale ; mais on a encore du goût pour le spectacle, et on ne s'en cache pas.

Beaucoup de personnes se rappelant avec plaisir et regret les soirées agréables consacrées au spectacle, font observer au voyageur l'étrange anomalie d'une ville qui a tant d'églises, et ne possède pas un théâtre. " Je regrette que nous n'ayons pas de spectacle," me disait une dame ; " la plupart de vos compatriotes nous

quittent à l'approche de l'hiver, mais nous les retiendrions, si nous en avions un." En ce moment, le théâtre de Genève est ouvert.

Les deux systèmes d'éducation, publique et privée, sont suivis avec le plus grand succès, et, dirigés avec prudence et discernement, ils produisent les résultats les plus satisfaisans. Les classes moyennes jouissent des avantages d'une éducation solide, et conforme aux devoirs qu'elles auront plus tard à remplir. Les femmes sont, en général, accomplies, et exercées à la pratique de ces qualités aimables qui donnent tant d'attrait à la société, et répandent un bonheur si pur sur l'intérieur de la vie domestique. Dans leurs relations avec les étrangers, les hommes ont été quelquefois accusés de manquer d'affabilité, de porter des jugemens trop sévères, et de se montrer beaucoup trop indifférens pour ces qualités secondaires, pour ces attentions qui annoncent de la bienveillance, et jettent dans la société de l'agrément et de l'harmonie. Il y a certainement quelque chose de vrai dans ces reproches; mais ces taches légères sont bien compensées par les connaissances classiques et scientifiques qui donnent aux soirées de Genève un charme particulier. Si ceux qui, dès leur enfance, ont été accoutumés à contempler les formes sublimes dont la nature est ici revêtue, prennent habituellement un air grave et sévère, et se montrent indifférens pour les innocentes frivolités du monde, ce qui leur manque est moins un défaut qu'un mérite, et peut facilement s'expliquer et s'excuser. Au moral, l'homme est plus ou moins sous l'influence des objets qui l'environnent; et l'on peut raisonnablement supposer que celui qui vit à l'ombre du Mont-Blanc diffère en beaucoup de points de celui qui reçut ses premières impressions près de Montmartre.

Une circonstance qui parle hautement en faveur de la Suisse, et qu'il paraîtrait injuste de passer sous silence, c'est que depuis que nous avons descendu le Jura, aucun appel n'avait été fait à notre charité; cette singularité nous frappa. A Genève, les secours de la charité sont répartis avec discernement; et l'industrie est si générale, que la mendicité paraît à peine y exister.

Le nombre des étrangers qui viennent dans ce canton et qui établissent leur résidence, soit dans la ville, soit dans les environs, paraît augmenter. Peut-être, en effet, n'y a-t-il aucun autre endroit en Europe où l'on puisse jouir avec plus de facilité des avantages de l'instruction, des douceurs d'une société spirituelle et éclairée, et enfin des aisances domestiques jointes à l'économie. Le concours continuel des voyageurs a contribué à introduire dans Genève un certain degré de politesse et de raffinement, qui a beaucoup adouci les traces de l'aspérité originale du caractère suisse. Pour voir les traits naturels du Suisse tels que notre esprit se plaît à se les peindre, et tels que l'histoire ancienne de la Confédération nous les transmet; il faut se rendre dans les cantons retirés et primitifs, où l'homme conserve cette

simplicité primitive que fait si souvent disparaître la société, et pour laquelle elle n'a que de bien faibles compensations.

Tandis que nous sommes à Genève*, nous engagerons nos lecteurs à aller visiter le grand et le petit Salève; ils seront amplement dédommagés de leurs peines à la vue d'un des spectacles les plus beaux qui puissent frapper les yeux de l'homme. Ces deux montagnes sont, pour celui qui étudie l'histoire naturelle, un champ fertile de discussions géologiques. Leurs cimes escarpées, de pierre calcaire, dominant, d'un côté, sur la vallée du Rhône, tandis que, de l'autre côté, au midi, elles s'abaissent par degrés vers la vallée de l'Arve. On peut voir ici, non les restes antiques d'un temple ou d'une cité, mais les ruines magnifiques d'une haute montagne, et les monumens d'une effrayante catastrophe qui a transporté ces ruines à la place qu'elles occupent en ce moment. Les monts couverts de neige, dont elles furent violemment séparées, s'élèvent majestueusement à cinquante milles de distance environ. Sur le Petit Salève, à la hauteur de 1,400 pieds au-dessus de la vallée, on voit dispersés de nombreux et énormes blocs de granit, que l'air et les pluies n'ont point minés, et qui paraissent, au contraire, avoir été arrachés récemment de la montagne dont ils faisaient partie. Ils sont de cette espèce de granit appelé *protogine*, et ils ressemblent au granit du Mont-Blanc, tandis que les montagnes voisines, et le Salève sur lequel ces blocs reposent, sont calcaires. Sur le grand Salève, qui est près de là, et à 2,500 pieds au-dessus de la vallée, on en voit un du même granit, qui a sept pieds de longueur. Saussure a remarqué que ces blocs ne sont pas brisés ou écornés, comme cela aurait eu lieu s'ils avaient été précipités du haut des Alpes; la couche calcaire qu'ils recouvrent ne porte aucune trace du choc violent qu'ils auraient dû produire; au contraire, ils ne pénètrent même pas la surface. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de nous étendre sur ce sujet intéressant, et de comparer les théories de Saussure et de M. Bakewell: la dernière, cependant, est de beaucoup la plus probable et la plus concluante des deux. Elle suppose que ces blocs ont été transportés par les glaciers flottans des Alpes, et non par les torrens, comme la première théorie tend à l'établir.†

Une portion du Jura, qui s'étend à environ douze lieues dans le canton de Vaud, renferme plusieurs vallées intéressantes et romantiques. Cette partie, peu élevée, comparativement aux Alpes, et qui n'a pas beaucoup plus de 4,000

* Pour le philosophe observateur, une promenade au cimetière de Plain-palais ne sera pas sans intérêt, et lui rappellera quelques noms illustres. Le tombeau de SIR HUMPHREY DAVY est sur le second rang du No. 29;—le quatrième du côté ouest du cimetière.

† Le lecteur qui voudrait avoir plus de détails sur ce phénomène, et sur les autres que présentent les Alpes, peut consulter l'ouvrage de M. Bakewell; son livre est plein d'originalité, de talent, et d'un haut intérêt.—Quatrième édition, 1833.

pieds, dans sa plus grande hauteur, comme nous l'avons déjà dit en parlant de la Dôle, n'est couverte de neige qu'une partie de l'année; de sorte que les pâturages, privés de cette source de fertilité, y sont moins abondans, et que le laitage y est d'une qualité inférieure à celui qu'on trouve dans les Alpes.

La chaîne du Jura est entièrement composée de pierre calcaire, dans laquelle sont mêlées une grande quantité de substances marines pétrifiées. Les Alpes, au contraire, sont de granit, recouvert seulement d'une substance calcaire. On trouve aussi dans le Jura des blocs détachés, pareils à ceux de l'Arve; mais ils sont tout-à-fait isolés, et doivent avoir été précipités des Alpes, dans une violente commotion de la nature; et comme plusieurs de ces blocs, tant ici qu'aux Salèves, sont à plus de 2,000 pieds au-dessus du Léman, on peut se former une idée de la terrible révolution qui a bouleversé cette portion du globe.

Au milieu des Alpes vaudoises, une foule de petits lacs et d'étangs arrêtent le piéton qui abandonne les chemins battus; mais tous, quoique remarquables et pittoresques, si on les considère isolément, deviennent insignifiants quand on les compare au Léman, dont la magnificence et l'étendue n'ont rien d'égal.

“ Que le chantre flatteur du tyran des Romains
Ne vante plus ces lacs et leurs bords magnifiques,
Ces lacs que la Nature a creusés de ses mains
Dans les campagnes Italiques;
Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la déesse éternelle
La Liberté.”

VOLTAIRE.

Le bassin du Léman, placé entre les Alpes et le Jura, a plus de quatorze lieues de longueur, de Villeneuve à Genève, et trois lieues de largeur entre Rolle et Thonon : sa surface est d'environ vingt-six lieues carrées, et il est à 1,125 pieds d'élévation au-dessus de la Méditerranée. Les eaux en sont pures et transparentes, à l'exception de la partie qui touche au Valais, et qui possède une qualité savonneuse, excellente pour le blanchissage du linge. Les habitans prétendent aussi que les bains en sont bons dans les affections rhumatismales. Bien différent des autres lacs, qui baissent à mesure que la chaleur augmente, le Léman, à cette époque, monte de cinq à six pieds au-dessus de son niveau d'hiver, ce qui provient de la fonte des neiges dans les Alpes. De même que le lac de Constance, il n'est jamais gelé pendant les hivers les plus longs et les plus rudes; et, dans les tempêtes, il offre tous les phénomènes de celles de l'océan. Il est encore plus remarquable par ses courans réguliers, ses trombes, ses flux et reflux, qui, pendant quelques heures, quand le premier a lieu, élèvent ses eaux de trois à quatre pieds au-dessus du point ordinaire; cet effet, qui a été attribué à

l'électricité, est plus probablement le résultat de la pression de l'atmosphère. La plus grande profondeur du lac est près de Meillerie, où les sondes ont indiqué 949 pieds.

Comme moyen de communication pour les voyages et le commerce, le Léman acquiert chaque jour une importance nouvelle; et, au moyen de l'établissement assez récent d'un paquebot à vapeur, on peut visiter promptement et sans beaucoup de frais cette longue suite de villes et villages dont il est entouré.

Conformément à notre plan, nous parlerons maintenant de la Savoie, réservant le pays de Vaud pour une autre partie du voyage.

DE GENÈVE À CHAMOUNI.

“Alpes ! je reviens vous chercher !
Sapins de Montanvert, puissiez-vous me cacher !
Dans cet antre azuré que la glace environne
Qu'entends-je ! l'Arveron bondit, tombe et bouillonne ! . . .”
DE FONTANES.

“Des siècles autour d'eux ont passé comme une heure . . .
Et vous, vous y venez d'un œil observateur,
Admirer dans ses plans l'éternel CRÉATEUR !” DELILLE.

EN sortant des portes de Genève, nous eûmes bientôt quitté son territoire, qui est fort petit, et nous poursuivîmes notre route le long de la romantique vallée de l'Arve. Cette rivière, qui a beaucoup de largeur et peu d'eau, prend sa source dans les glaciers, reçoit dans son cours, qui n'a rien de réglé, le tribut de quelques ruisseaux, et se jette dans le Rhône un peu au-dessous de Genève. Le pays continue à être ouvert jusqu'à ce qu'on soit arrivé près de Bonneville, ville petite, mais ancienne, avec de vieilles tours; là, on jouit d'un tout autre aspect. A gauche, le Môle s'élève à la hauteur de 5,800 pieds, et ferme la vallée; tandis qu'à droite, on trouve le Brezon, montagne escarpée et irrégulière. Nous traversâmes l'Arve sur un pont de pierre, de 500 pieds de longueur, et nous suivîmes la rive gauche jusqu'à la Cluse. Près de Siongy, entourés d'une verdure riche et abondante, parcourant des sentiers escarpés et au milieu des précipices, nous jouîmes de la vue délicieuse qu'on a de la vallée, tandis que la rivière, roulant avec impétuosité dans son lit étendu, porte avec elle la vie et la fertilité. La